

Cfdt:

BNP PARIBAS

SEPTEMBRE 2026

Représentante
Syndicale
Nationale



Chantal
MARCHAND
06 99 33 92 51

Représentant
Syndical
National Adjoint



Alexandre
BOUAT
06 98 54 83 53



Isabelle
CLERGEAU
07 60 40 61 27



Anthony
CHABIRON
06 62 67 90 85



Loïc
DOPIERALA
01 60 95 47 40



Nadège
HAMDI
07 64 26 23 07



Alexandrine
TROLLAT
01 87 74 17 75



Albert
EHOULET
07 78 57 87 72



Ludovic
CHMIELEWSKI
06 64 01 45 99



Aline
DALICHAMPT
06 98 85 77 78



Oktay ERGUN
01 55 77 90 13



Eddy COTTAYA
06 67 75 35 39

CSEC

MOTIV 2027



C'est la rentrée et vos élus CFDT ont bien l'intention de peser sur les orientations Motiv' prévues pour 2027. **Les élus CFDT** porteront à nouveau des demandes d'améliorations sur cet outil ! Nos attentes sont fortes.

CONCERNANT L'OUTIL MOTIV

- Simplification de la lecture des indicateurs
- Mises à jour plus réactives et rapides
- Révision à la hausse des montants métiers



Tout simplement un outil fiable, juste et qui fonctionne !

CONCERNANT LES OBJECTIFS :

- Pour les élus CFDT le temps des objectifs au Quad a vécu. **L'annualisation des objectifs doit désormais être mise en place** avec la conservation du paiement quadrimestriel et de possibles bonifications si des objectifs sont atteints.
- À date, les ambitions 2026 semblent difficiles à atteindre. **Les élus CFDT demandent que les objectifs 2027 soient revus à la baisse en corrélation avec le marché.**

LES ÉLUS CFDT DEMANDENT :

⇒ Une révision des horaires des agences avec notamment la disparition de la fermeture tardive du jeudi pouvant aller jusqu'à 19h (tout en conservant la typologie actuelle des agences).

Ce dispositif n'a jamais su prouver son efficacité commerciale. Avec l'allongement possible des temps de trajet domicile/travail pouvant aller jusqu'à 1h (soit 2h Aller/retour), **la CFDT demande que les horaires soient réaménagés pour améliorer votre équilibre vie pri/vie pro.**



Cfdt:

BNP PARIBAS

LES ÉLUS CFDT DEMANDENT ÉGALEMENT :



⇒ **L'uniformisation du rythme des agences à 39h hebdomadaire afin que tous les salariés des agences bénéficient des mêmes droits.**

De plus, tous les projets « nationalisant les équipes » en profitent désormais pour basculer les horaires des équipes sur 37h hebdo (par exemple : UNICC dernièrement), les salariés perdent ainsi RTT et le droit au forfait. La CFDT n'a pas été signataire de l'accord permettant à la Direction de détruire ces droits, petit à petit et depuis, s'y est toujours opposée. 39h doit être à nouveau la règle.



⇒ **L'uniformisation des typologies d'agence au sein des hubs.**



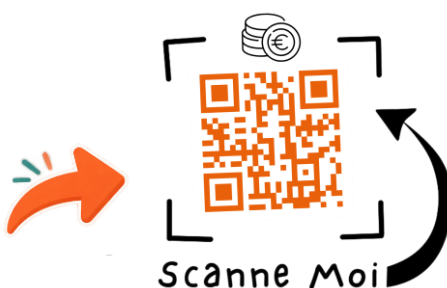
Ce dispositif s'étend de plus en plus, la gestion d'horaires distincts entre agences du hub crée des iniquités entre salariés et rend la gestion des équipes difficile. Une uniformisation doit être faite systématiquement sans créer de perte de droit pour les salariés.

MISE À JOUR DES
DERNIÈRES DONNÉES
2025

**Outil CFDT
« MaRému »**



Pour savoir où vous en êtes,
scannez le QR code !



Vous souhaitez rejoindre
la CFDT ?

C'est le moment.



**VOS ÉLUS CFDT SONT TOUJOURS LÀ
POUR DÉFENDRE VOS INTÉRÊTS.
CONTACTEZ-NOUS !**